

Docteur Ubu  
Chirurgien-dentiste

Signature du Praticien

PS :

L'actuel polémique autour du prix de la prothèse dentaire dans nos médias mérite peut être que nous nous posons un certain nombre de questions à ce sujet :

- 1) Est-ce que une couronne céramo-métal coûte moins cher dans les pays riverains ?
  - Allemagne
  - Belgique
  - Espagne
  - Portugal
  - Italie
- 2) Pourquoi les assurés sociaux français cotisant à l'Assurance Maladie perçoivent que 16,38 euros? (75,25 euros moins 58,28 euros reversées par votre dentiste au titre de l'ASM)  
Pourquoi les assurés sociaux français **NE** cotisant **PAS** à l'Assurance Maladie ( CMUc) perçoivent 375,00 pour une couronne céramo-métal ?
- 3) Est-ce que une couronne céramo-métal réalisée dans un centre de soins de la municipalité, de la mutualité ou de l'assurance maladie coûte moins cher ?  
Difficile de vous répondre . Les tarifs moyens des praticiens libéraux sont consultable sur Amélie.fr mais les tarifs des centres de soins restent secrètes .
- 4) Pourquoi les Chirurgiens-Dentistes se sont engagés à ne pas repercuter les frais supplémentaires de leurs cotisation ASM ( liés à la différence entre le prix facturé de la prothèse et son tarif de prise en charge de l'Assurance Maladie ) et votre assurance maladie complémentaire se permet d'augmenter nos cotisations, contrairement aux engagements prises, pour faire face à leurs participation au financement de la CMUc ?

Un dernier commentaire concernant la sécurité sanitaire des prothèses réalisées dans notre cabinet dentaire .

Votre praticien est responsable de la conception, de la réalisation et de l'adaptation de votre prothèse dans votre bouche . Heureusement pour vous nous ne sommes pas de " revendeurs de prothèse achetées a bas prix " . Chaque prothèse est une réalisation sur mesure et unique que notre partenaire, le prothésiste, à fabriqué selon nos instructions . En cas de problème constaté ( voir exemple de prothèses inadaptées montrées dans le journal d' Antenne 2, de " prothèses au plomb " montrée dans l'émission envoyé spécial d' antenne 2, etc. ) votre praticien est le seul et unique responsable et son assurance professionnelle est le garant du respect de ses obligations .

Maintenant je vous invite à participer activement à la recherche de réponses à nos questions :

Les lois et décrets concernant l' Assurance Maladie sont votées chaque année par nos représentants de l' Assemblée Nationale et du Sénat . Si vous souhaitez poser vos questions aux responsables de la quasi non-existence de prise en charge des prothèses dentaires nous sommes à votre disposition pour vous fournir des lettres types et les adresses électroniques de s élues du peuple de notre département .